

Tendances prosodiques de la parole radiophonique

Anne Catherine Simon, Antoine Auchlin, Jean-Philippe Goldman et
George Christodoulides



Édition électronique

URL : <http://praxematique.revues.org/1899>

ISSN : 2111-5044

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Édition imprimée

Date de publication : 12 décembre 2013

ISSN : 0765-4944

Référence électronique

Anne Catherine Simon, Antoine Auchlin, Jean-Philippe Goldman et George Christodoulides,
« Tendances prosodiques de la parole radiophonique », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 61 | 2013,
mis en ligne le 01 janvier 2016, consulté le 13 décembre 2016. URL : <http://praxematique.revues.org/1899>

Ce document a été généré automatiquement le 13 décembre 2016.

Tous droits réservés

Tendances prosodiques de la parole radiophonique

Anne Catherine Simon, Antoine Auchlin, Jean-Philippe Goldman et George Christodoulides

1. Variabilité prosodique et genres de discours

- 1 On doit à la sociolinguistique interactionnelle d'avoir mis sur le devant de la scène l'existence d'une multitude de « manières de parler » (Hymes 1974) illustrant la variabilité stylistique dont un locuteur compétent est capable. La prosodie a dès le début été considérée comme un « indice de contextualisation », c'est-à-dire une caractéristique de la forme du message (par ex. une accélération du débit) visant à mettre en évidence une séquence de parole tout en pointant vers certains aspects du contexte, pertinents pour interpréter dynamiquement cette séquence (Gumperz 1992 : 232). Un indice de contextualisation peut aussi bien renvoyer au type d'activité en cours (Levinson 1992 : 69) qu'au rôle (social, professionnel) endossé par le locuteur, ou au cadrage de l'expérience (Goffman [1974] 1991 : 16).
- 2 La variation prosodique, et son usage à des fins stylistiques, a été traitée entre autres par Léon (1993 : 3) qui définit les phonostyles comme les « styles sonores [...] tels qu'ils sont perçus en tant que caractéristiques d'un individu (jeune, vieux, homme, femme), d'un groupe social (prolétaire, bourgeois), ou d'une circonstance particulière (discours politique, sermon), etc. » C'est cette dernière dimension, situationnelle, qui fait l'objet de notre étude : dans quelle mesure la parole radiophonique est-elle identifiable sur la base de ses caractéristiques prosodiques ? Doit-on distinguer différents « genres » ou « sous-genres » radiophoniques relativement à ces propriétés prosodiques ?
- 3 La notion de genres de discours se situe à la croisée de nombreux domaines de recherche et a fait l'objet de multiples définitions (Branca-Rosoff 1999 ; Biber & Conrad 2009 ; Bawarshi & Reiff 2010). Dans le domaine journalistique, il n'existe pas non plus de consensus sur la manière dont devraient être conçus et définis les genres de la presse

écrite ou audiovisuelle (voir Dubied & Lits 1997 pour une réflexion critique ou Grosse 2001 pour une synthèse historique).

- 4 Selon notre approche, certaines dimensions de la situation de production d'un discours (telles que définies par Koch & Oesterreicher 2001 ou Burger 2004) influencent directement certaines de ses caractéristiques linguistiques. Autrement dit, un ensemble de discours produits dans une situation de production particulière partagent des caractéristiques linguistiques, en vertu du fait que ces caractéristiques linguistiques remplissent une certaine fonction. C'est de cette manière que Biber & Conrad définissent la notion de registre : « a register is a variety associated with a particular situation of use (including particular communicative purposes). The description of a register covers three major components : the situational context, the linguistic features, and the functional relationships between the first two components » (2009 : 6).
- 5 En suivant Koch & Oesterreicher (2001)¹, nous avons retenu une série de paramètres de la situation de production (formant la dimension conceptionnelle, selon ces auteurs) reliées de manière régulière à certaines caractéristiques prosodiques : ainsi, un discours public (versus en face-à-face ou privé) est caractérisé par une mélodicité plus importante de la voix (Simon, Auchlin, Avanzi et Goldman 2010) ; de même, le nombre de marques d'hésitation diminue avec le degré de préparation d'un discours (voir section 3 pour la description des paramètres situationnels de notre corpus d'étude).
- 6 Si un **registre** correspond à un ensemble de caractéristiques linguistiques observables et rapportables fonctionnellement à certains aspects d'une situation de production, en d'autres termes spécifiques à cette situation/activité, un **genre de discours** correspond à l'image ou la représentation qu'on se fait de cette manière de parler typique. À partir d'un échantillon de parole ou de texte, c'est par l'intermédiaire de notre représentation des genres de discours qu'on peut identifier auquel il appartient.
- 7 Dans le domaine de l'analyse prosodique des discours, et pour correspondre à la terminologie qui y est utilisée, nous définissons les caractéristiques phonétiques et prosodiques associées à des genres de discours particuliers comme des **phonogenres**. Nous réservons la notion de **phonostyle** pour désigner la réalisation particulière d'un phonographe par un locuteur dans une situation donnée, telle qu'elle est observable et objectivable par les outils de l'analyse phonétique.

2. La prosodie du discours radiophonique

- 8 Dans une petite typologie du style radiophonique et télévisuel, Léon (1993 : 164-166) insiste sur le caractère stéréotypé de la parole médiatique, le degré de stéréotypie variant en fonction de la personnalité du présentateur et du genre étudié (commentaire sportif, introduction de concert, journal d'information, revue de presse, etc.).
- 9 La caractéristique prosodique la plus souvent citée comme typique de la parole radiophonique ou télévisuelle est la **fréquence accrue des accents initiaux**, marqués à la fois par une accentuation forte mais aussi par coup de glotte (Léon 1993 : 165 ; Callamand 1987). Cet accent initial, de mot ou de syntagme, est souvent qualifié de didactique ou d'intellectuel, « en référence à la catégorie sociale des locuteurs qui l'emploient » (Lucci 1979 : 107) ; si l'on tient compte de sa fonction, on parlera plutôt d'accent d'insistance. Fónagy et Fónagy (1976 : 202) observent que 35.53 % des mots sont accentués sur la syllabe initiale dans un corpus d'actualités, contre 27.23 % dans un corpus de

conversations et 24.78 % dans un corpus de contes. Ces observations sont proches de celles enregistrées par Oakes (2002 : 286), qui relève en moyenne 37.3 % d'accents initiaux dans un corpus d'émissions diffusées sur Radio France Internationale. Une étude récente portant sur un corpus vaste (une dizaine d'heures de parole produite par des journalistes sur une période allant de 1940 à 1997 (Boula de Mareüil, Rilliard & Allauzen 2012 : 101) observe cependant une diminution de la fréquence des accents initiaux, qui passerait de 28 % dans les années 1940-1950 à 18 % dans les années 1980-1990². Goldman, Auchlin & Simon (2011), en se basant également sur une détection automatique des syllabes proéminentes (accentuées) et sur une annotation grammaticale permettant d'identifier les syllabes initiales de mots et de syntagmes, observent 31 % d'accents initiaux dans un corpus de journaux parlés radiophoniques, 34 % pour les interviews radiophoniques et 31 % pour les discours politiques et les conférences scientifiques, contre 26 % en lecture neutre et 25 % en conversation privée.

- 10 Une conséquence de la fréquence plus élevée d'accents initiaux est la réalisation de schémas accentuels bipolaires, qui résultent de la présence simultanée sur un mot ou un syntagme d'un accent initial et d'un accent final, formant ainsi un « arc accentuel » (Fónagy 1979). Certains auteurs associent à ces schémas accentuels le rythme haché ou heurté qui caractériserait le style journalistique : les groupes accentuels étant plus courts, et les coups de glottes fréquents, il en résulte une perception saccadée de la parole (Oakes 2002 : 282-283).
- 11 Une autre caractéristique du style radiophonique, en particulier des informations, concerne le **débit de parole particulièrement rapide, et la faible présence de pauses silencieuses** : « les nouvelles sont caractérisées par un débit rapide, régulier et une valeur de RTAL [rapport temps d'articulation/temps de locution³] très élevée ; le style des nouvelles consiste ainsi en une présentation neutre de l'information » (Bhatt & Léon 1991a : 136). Ces auteurs observent un taux d'articulation variant entre 84.25 % et 91.02 % pour les nouvelles, ce qui manifesterait le souci de délivrer un maximum de syllabes sur le temps le plus court possible. Cette contrainte (qu'on peut rapporter à la contrainte d'actualité, Burger & Auchlin 2005 : 100) n'existe pas de la même manière pour le commentaire sportif (qui peut compter jusqu'à 27 % du temps occupé par des pauses) ni pour l'annonce de concert (18 % de temps de pause).
- 12 Il a été observé à de nombreuses reprises que la vitesse d'articulation (nombre de syllabes par seconde sans les pauses) des présentateurs d'informations radiophoniques est élevée : Bhatt & Léon (1991a : 135) mesurent une vitesse d'articulation de 6.76 syll/sec et une vitesse de parole (avec les pauses) de 5.92 syll/sec en moyenne. Ces chiffres sont confirmés par Simon et al. (2010 : 81) : 5.87 syll/sec et 5.04 syll/sec. Cette rapidité du débit de parole est vérifiée dans d'autres langues que le français : une étude de Rodero (2012) se penche sur les débits de parole (incluant les pauses silencieuses) de journalistes de 4 chaînes nationales et montre que les débits sont rapides, plus pour les chaînes méditerranéennes (209.96 mots/min. pour la RNE espagnole et 192.46 mots/min. pour la RAI italienne) que pour la BBC (167.54 mots/min), la position de Radio France étant intermédiaire (188.93 mots/min). Cette étude utilise une unité de mesure (le nombre de mots prononcés par minute) propre aux recherches en communication, qui diffère de celle (nombre de syllabes ou de phonèmes par seconde) utilisée par les linguistes phonéticiens. En outre, afin de comparer le débit de la parole entre deux langues il est essentiel de prendre en compte les différences dans leur structure syllabique (De Looze 2010). Les résultats obtenus sont par conséquent difficilement comparables. On remarque

pourtant que le débit de parole des informations radiophoniques est plus rapide de celui habituellement indiqué pour la conversation ou la lecture, pour la même langue (p.ex. pour l'anglais : Tauroza et Desmond 1990, pour le français : Zellner 1998).

- 13 Ce qui est intéressant, c'est que le débit des journalistes d'information semble standardisé : quel que soit son débit « naturel » en conversation, le journaliste qui prend l'antenne modifie significativement ce débit (en accélérant ou en ralentissant), comme le montrent Hupin & Simon (2009) dans une étude basée sur l'analyse d'échantillon de parole de 14 journaux parlés présentés par 8 journalistes et sur des extraits de parole conversationnelle produite par deux d'entre eux. Le débit d'articulation standard vers lequel les journalistes convergent s'élève à 5.8 syll/sec en moyenne.
- 14 D'un point de vue mélodique, les études antérieures insistent sur les clichés mélodiques qui caractériseraient la parole radiophonique (schémas intonatifs conventionnels). Plusieurs études perceptives montrent d'ailleurs que, parmi un éventail de styles de parole, le journal d'information est particulièrement bien identifié par des juges soumis à des échantillons de parole filtrée (suppression du contenu segmental pour ne conserver que la dimension prosodique). Dans l'étude perceptive de Bhatt & Léon (1991b), plus de la moitié des juges écoutant un bulletin d'information évoquent les dimensions suivantes : « lecture », « information » et « radio-télévision » et, lorsqu'ils sont confrontés à une identification forcée (parmi 3 styles), près de 100 % reconnaissent le genre « Newscast » (1991b :2). Dans une étude récente, où les juges devaient identifier un style (choix parmi 8 styles) sur la base d'un échantillon filtré, le journal parlé est le mieux reconnu avec un taux d'identification de 86.5 % (Goldman, Pršir, Christodoulides, Simon & Auchlin 2014).
- 15 Selon Bhatt & Léon (1991b :4), le principal facteur mélodique qui différencie le journal d'autres genres médiatiques (en l'occurrence le commentaire sportif et l'annonce de concert) est la grande stabilité de la fréquence fondamentale, dénotant une relative restriction des modulations mélodiques. À cet égard, tous les genres radiophoniques ne se comportent pas de la même manière : dans une étude comparant le style de chroniqueurs radio opérant sur France Info avec celui de la relecture neutre des mêmes textes, Goldman, Auchlin, Simon & Avanzi (2007) montrent que le style des chroniqueurs est caractérisé par une grande amplitude du registre mélodique (12.9 demi-tons en moyenne, contre 8.57 demi-tons pour la lecture neutre) et par un plus grand pourcentage de mouvements mélodiques dynamiques (17.13 % contre 13.3 % en lecture neutre).
- 16 Le tournant du 21^e siècle marque une rupture entre les études basées sur une très faible quantité de données (et dont les conclusions ont une portée extrêmement limitée⁴). Le développement des techniques informatisées pour l'enregistrement et l'annotation des données de parole a permis le développement de corpus de grande ampleur⁵. Ce changement d'échelle permet de développer une « prosodie de corpus » (Côté, Durand, Laks & Lyche 2012) et d'obtenir, pour la première fois, des descriptions pouvant fonder un travail empirique sur la question des genres de discours.

3. Un corpus de parole radiophonique et non radiophonique

- 17 Y a-t-il des caractéristiques prosodiques spécifiques qui permettent de distinguer la parole radiophonique de la parole non radiophonique ? Afin de répondre à cette première question de recherche, nous avons constitué un corpus de parole structuré selon une

composante médiatique (parole radiophonique) et une composante non médiatique (parole non radiophonique). Mais, comme on l'a vu plus haut (section 1), les dimensions de la situation de production qui influencent les caractéristiques linguistiques d'un discours sont nombreuses. L'opposition « média » vs « non média » ne suffit donc pas à constituer deux sous-ensembles de données comparables permettant de répondre à cette première question. Quand nous posons qu'il existe une série de caractéristiques prosodiques des discours radiophoniques (+ médiatiques) par rapport à d'autres types de discours (- médiatiques), nous devons neutraliser les autres variables situationnelles, telles que le degré de préparation, le degré d'interactivité (caractère dialogique ou monologique) ou la différence entre parole produite en situation professionnelle / privée.

- 18 Notre corpus est composé de 60 échantillons de parole répartis en 6 « genres » (voir Tableau 1), dont 4 relèvent de la parole radiophonique — journal parlé (JPA), revue de presse (RPR)⁶, chronique (CHR) et bulletin météo (MET) — et 2 de la parole lue non médiatique — lecture neutre d'un article de journal en situation d'enquête (LEC) et questions/réponses à l'Assemblée Nationale française (ASS). Relativement à l'opposition structurante « média » vs « non média », on doit faire remarquer que les questions/réponses à l'Assemblée Nationale constituent une forme de parole secondairement médiatique : elle n'est pas produite pour être diffusée à la télévision, elle est d'abord adressée à l'assemblée des parlementaires, et accessoirement filmée pour être diffusée sur La Chaîne Parlementaire (LPC).
- 19 Les 6 genres ayant été sélectionnés pour faire des observations sur ce qui distingue la parole radiophonique vs. non radiophonique, notre sélection a été conçue en vue de neutraliser les paramètres suivants de la situation de production, qui auraient pu interférer :
- l'ensemble des échantillons constituent de la **parole lue** (*scripted* ou *written to be spoken*), c'est-à-dire avec un **degré de préparation élevé** (qui s'oppose à des discours conversationnels ou improvisés, tels qu'on en trouve aussi dans les interviews radiophoniques ou les émissions de divertissement) ;
 - il s'agit dans tous les cas de **parole produite en situation professionnelle** (vs privée), par des journalistes, des hommes politiques (parlementaires) ou des locuteurs ordinaires en situation d'enquête. Dans ce dernier cas (LEC), il s'agit d'une situation d'enquête où un locuteur, acceptant d'occuper une fonction d'informateur, lit un texte (qu'il a pu préparer) face à un enquêteur qui l'enregistre ;
 - le **degré d'interactivité** est **faible à très faible** dans le sens où le locuteur principal prend la parole pour une durée prédéfinie, clairement délimitée dans le temps, et qu'il ne doit pas se préoccuper de garder son tour de parole. Lorsqu'une alternance de tour se produit (par ex. quand l'animateur principal relance le chroniqueur), elle est écrite et planifiée, contrairement à ce qui se produirait dans le débat ou l'interview.
- 20 Une deuxième question de recherche vise à mettre au jour les différences prosodiques qui permettraient de **caractériser / délimiter des activités (ou sous-genres) du discours radiophonique**. Notre hypothèse est la suivante : à côté de genres très stabilisés et hautement normatifs (comme la météo ou le journal parlé), il existe des genres qui laissent une place plus grande à la variation stylistique/individuelle - et c'est le cas de la chronique ou de la revue de presse radiophoniques, qu'on peut rapprocher de l'éditorial dans la presse écrite (Dubied & Lits 1997 ; Herman & Jufer 2001). Si cette deuxième hypothèse se vérifie, elle permet d'étayer les notions « phonogénre – phonostyle – idiostyle » : les « sous-genres » chronique / revue de presse sont davantage marqués par

la personnalité du journaliste, et donc on va observer une variabilité personnelle (idiostyle) plus marquée que dans des genres plus conventionnalisés / normés tels que les journaux parlés ou la météo.

- 21 En conclusion, chaque genre est représenté par 10 échantillons produits par 10 locuteurs différents⁷. Le corpus est partiellement équilibré :
- la composante « média » (40 échantillons) est plus importante que la composante « non média » (2 genres*10 échantillons) ;
 - au sein de la composante « média », 4 genres de parole radiophonique sont représentés : 2 relèvent de l'activité « information » (média-info : journaux parlés et météo) et 2 de l'activité de « commentaire » (média-édito : revue de presse et chronique).

TABLEAU 1. Description du corpus d'étude : caractère médiatique ou non médiatique ; degré de standardisation du genre ; code ; nombre d'échantillons et répartition selon le sexe des locuteurs (hommes - femmes) ; durée totale des échantillons (en secondes) ; durée du temps de parole du locuteur principal ; nombre de syllabes ; nombre de mots.

Média - non média	Sous-genre média	Genre (code)	Nb échantillons (F + H)	Durée de parole ^a (sec)	Nombre de syllabes	Nombre de mots
NM	N/A	ASS	10 (5+5)	1031	5707	3613
NM	N/A	LEC	10 (0+10)	1051	6192	4152
M	info	JPA	10 (1+9)	2262	13201	8502
M	info	MET	10 (0+10)	443	2768	1885
M	édito	RPR	10 (5+5)	2884	15475	10164
M	édito	CHR	10 (4+6)	1354	7771	5311
TOTAL			60	9025 sec. (150 min)	51114	33627

- 22 D'autres questions ne seront pas abordées ici, comme le fait de savoir si les chaînes de radio se différencient les unes des autres, et si oui comment, ou la question de la variété de français pratiquée par le locuteur analysé (voir Simon 2012). Les données du corpus sont en langue française, produites par des locuteurs belges, français et suisses romands. Les données radiophoniques sont issues de plusieurs chaînes nationales (France Inter, France Info, la Radio Suisse Romande, la RTBF) ; les données parlementaires sont issues de l'Assemblée nationale française ; les lectures ont été récoltées selon le protocole de l'enquête « Phonologie du français contemporain », évoqué en note 5 : un locuteur lit (après l'avoir préparé) un pseudo-article de journal « Le Premier Ministre ira-t-il à Beaulieu ? ». Notre choix s'est porté sur des locuteurs parisiens et lyonnais pratiquant un français qu'on peut qualifier de standardisé (voir Lyche 2010). De même, nos échantillons ne sont pas équilibrés du point de vue du genre des locuteurs : les locuteurs masculins dominent largement dans 4 genres sur 6. Les mesures de la fréquence fondamentale

(mélodie) ont été relativisées de façon à ce que la dimension voix féminine vs. masculine n'interfère pas avec les résultats (voir section 4).

4. Annotations du corpus et analyses prosodiques

4.1. Outils pour l'annotation

- 23 L'analyse instrumentée de la prosodie implique de procéder à une série d'annotations des données orales afin de mesurer des paramètres temporels, mélodiques et accentuels. Ces annotations sont réalisées sous le logiciel Praat (Boersma & Weeninck 2013) qui permet d'aligner temporellement un signal sonore avec une série de couches d'annotations (*tiers*) réalisées manuellement ou (semi-)automatiquement. Un exemple de nos annotations est présenté sous la Figure 1. Ces annotations concernent par exemple : la transcription orthographique (tours de parole, mots) et l'alignement phonétique (syllabes, phones ; outil EasyAlign, Goldman 2011), les marques paraverbales (pauses silencieuses, hésitations, interruptions) et des informations grammaticales (annotées grâce à l'outil DisMo, Christodoulides, Avanzi et Goldman 2014) ; l'identification de syllabes proéminentes (outil Prosoprom : Goldman, Avanzi, Lacheret-Dujour, Simon et Auchlin 2007 ; Simon, Avanzi et Goldman 2008), et donc possiblement accentuées, etc. Afin de garantir la fiabilité de l'analyse, la fréquence fondamentale de la voix est stylisée à l'aide du Prosogram (Mertens 2004) : chaque noyau de syllabe, la partie la plus stable perçue comme le centre de la syllabe, voit sa fréquence fondamentale stylisée afin d'exclure les erreurs de détection ou les variations microprosodiques liées à la nature segmentale du signal.

1	d	i		a~	S	l	s	l	E	j	E	s	t	a	b	j	e~	R	e	z	a~	p	a	R	t	phones (606)
2		di		ma~S		l@	sO	lEj			REs	t@	Ra		bje~		pRe		za~			paR		tu	syll (281)	
3		lip		f		l	ip	f			li	p	f		f		lip		f			lip		f	if (281)	
4		0		2		0	0	0			0	0	0		4		0		0			1		0	promauto (281)	
5		dimanche				le	soleil			restera				bien	présent			partout			tok-mwu (118/171)					
6		ADV:adv				DET:def	NOM:com			VER:fut				ADV:adv	ADJ:adj			ADV:adv			pos-mwu (171)					
7																					AP (91)					
8		NP								VN					AP			Ssub			chunks (116)					
9		dimanche le soleil restera bien présent partout après que le stratus ait disparu																								ortho (35)
10										1											speaker (3)					

Figure 1. Textgrid d'annotation comprenant 10 couches (ou tires) : transcription orthographique de base (9-ortho) et alignement au niveau du phone (1-phones), de la syllabe (2-syll) et du mot (5-tok-mwu) ; annotation de la position de la syllabe dans le mot et dans le groupe accentuable (3-if), degré de proéminence de la syllabe (4-promauto) ; segmentation en tours de parole (10-speaker), en chunks (8-chunks), en groupes accentuables (clitique + non clitiques associés) (7-AP) ; annotation grammaticale (6-pos-mwu).

- 24 À partir de ces annotations, nous avons extrait pour chaque échantillon du corpus de nombreuses mesures prosodiques concernant les variables temporelles, mélodiques et accentuelles (voir 4.2). Dans le cadre de cette recherche, nous avons calculé, pour chaque échantillon pris dans sa globalité, une mesure moyenne (par ex. le débit moyen du locuteur, le registre moyen, etc.) ou un taux (par exemple la proportion de pauses ou de syllabes accentuées, etc.), l'aide des outils Prosoreport (Goldman, Auchlin, Simon et Avanzi 2007 ; Goldman, Auchlin, Simon 2011) et Praaline (Christodoulides 2014). Nous n'avons pas analysé la manière dont chaque paramètre prosodique varie au long d'un enregistrement (par ex. accélérations et ralentissements du débit), même si cette variation dynamique présente un intérêt relativement à nos questions de recherche.

4.2. Paramètres prosodiques

- 25 Concernant les **paramètres temporels**, nous avons retenu les variables primaires telles que définies par Grosjean et Deschamp (1973) :
- le temps de parole : temps occupé par la parole (incluant les pauses) d'un locuteur ;
 - le temps d'articulation : temps occupé par l'articulation (hors pauses) du locuteur ;
 - le ratio d'articulation (temps d'articulation / temps de parole ; le ratio complémentaire nous donne une idée du temps que le locuteur occupe par des pauses silencieuses),
 - la vitesse, ou débit, de parole (nombre de syllabes par secondes, incluant les pauses) et d'articulation (hors pauses) ;
- 26 En outre, nous avons calculé (à l'aide de l'outil présenté dans Goldman et al. 2007)
- la durée relative des syllabes, c'est-à-dire l'allongement ou le raccourcissement de certaines syllabes (initiales ou finales de mots) par rapport aux syllabes environnantes.
- 27 Les **paramètres mélodiques** retenus concernent :
- le registre mélodique utilisé par un locuteur, c'est-à-dire l'empan mélodique entre les cibles hautes et les cibles basses, en excluant les 5 % les plus hauts et les plus bas de la distribution de l'ensemble des cibles mélodiques⁹ ;
 - la hauteur relative de certaines syllabes (par ex. l'accent didactique est réputé frapper les syllabes initiales des mots : cet accent est-il marqué par un rehaussement mélodique de cette syllabe par rapport aux syllabes environnantes ?) ;
 - le mouvement mélodique interne des syllabes (par ex. le locuteur qui réalise un contour montant - continuatif - ou descendant - conclusif, le marque-t-il par un mouvement mélodique ample ou réduit ?).
- 28 On a coutume de dire que l'accent primaire en français marque la syllabe finale d'un mot plein (accent de groupe) par un allongement, un mouvement mélodique ou la présence d'une pause subséquente, tandis que l'accent secondaire, le plus souvent initial, se caractérise par un ton haut sur une syllabe non allongée (Mertens 1987). Les syllabes détectées comme proéminentes (voir supra) dans le corpus ont été catégorisées comme « accent final » ou « initial » à l'aide de l'annotation morphosyntaxique. Les **paramètres accentuels et intonatifs** que nous pouvons mesurer concernent donc :
- la proportion des syllabes accentuées initiales, finales ou autres, et leur distribution relativement aux catégories morphosyntaxiques ;
 - la durée relative des syllabes accentuées (par ex. les syllabes avec un accent final sont-elles allongées de manière différente en fonction des genres ?) ;
 - la hauteur relative et le mouvement mélodique interne de ces syllabes.

5. Résultats

5.1. Analyse en composantes principales : une prosodie des « genres radiophoniques » ?

- 29 Une première analyse, dite en composantes principales¹⁰ est réalisée sur la base de 120 paramètres prosodiques calculés et nous permet de montrer que, globalement, le registre des discours radiophoniques (4 genres) se distingue de celui des discours non radiophoniques (2 genres) ; c'est particulièrement marqué pour les JPA et MET, qui sont séparés nettement des LEC et ASS. La dimension « média » vs « non-média », toutes choses étant relativement égales par ailleurs¹¹, semble donc discriminante. En outre, notons ici que dans le sous-corpus « non médiatique » (rouge), les échantillons ASS et LEC forment 2 groupes assez distincts.

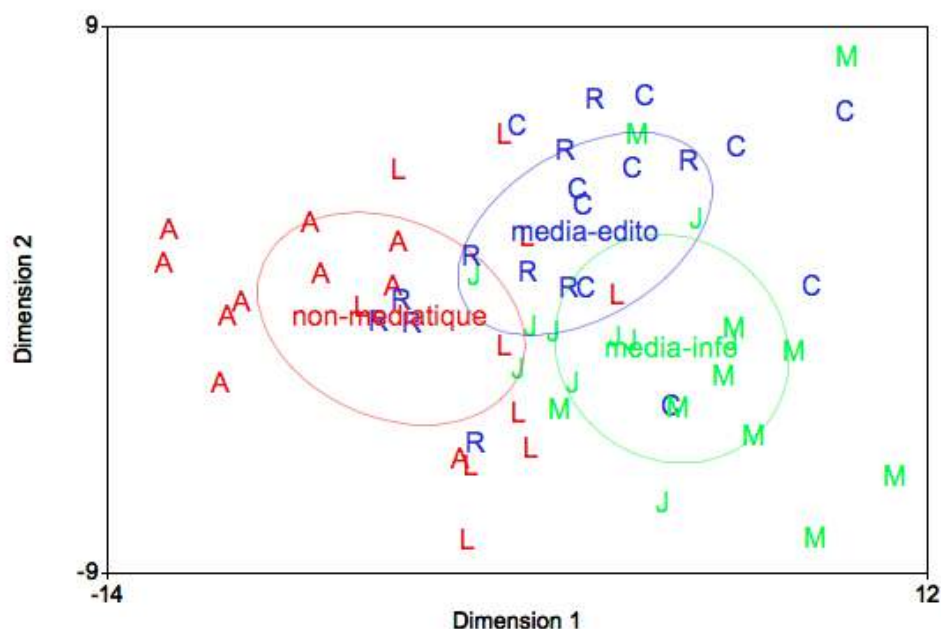


Figure 2. Distribution des 3 sous-corpus (non-média [ASS et LEC], média-info [JPA et MET], média-édu [CHR et RPR]) selon les deux premières composantes principales. Chaque lettre représente un échantillon du corpus selon l'initiale de son genre (ASS :A, LEC :L, etc.).

- 30 Si l'on se tourne maintenant vers l'analyse des 4 genres radiophoniques (Figure 3), on remarque que les 10 échantillons du sous-corpus des journaux parlés sont les plus resserrés (taille de l'ellipse les représentant), c'est-à-dire que l'ensemble des présentateurs représentés dans le sous-corpus convergent prosodiquement, adoptent des caractéristiques prosodiques (débit de parole, registre mélodique, etc.) semblables. Ceci confirme donc notre hypothèse que ce genre serait plus « normé » et standardisé. Par contre, et contrairement à nos attentes, ce n'est pas le cas des bulletins météo, dont les caractéristiques prosodiques sont très dispersées : il y a donc des idiostyles variés dans l'information météorologique. Peut-être cela s'explique-t-il par le fait que ces présentateurs sont tantôt journalistes, tantôt météorologues, et n'ont donc pas la même formation (nos métadonnées ne nous donnent pas accès à cette information).

- 31 Les deux sous-genres « média-édito », la revue de presse radiophonique [RPR] et la chronique [CHR], sont intermédiaires du point de vue de la dispersion des échantillons et montrent une intersection. Il semble donc que les chroniqueurs et les revuistes radio manifestent en partie par leur prosodie leur position particulière qui, si on la compare aux éditorialistes de la presse écrite, « permet l'expression d'une opinion, en opposition aux articles [ou aux journaux parlés] qui relèveraient de la recension factuelle » (Dubied & Lits 1997 : 53).

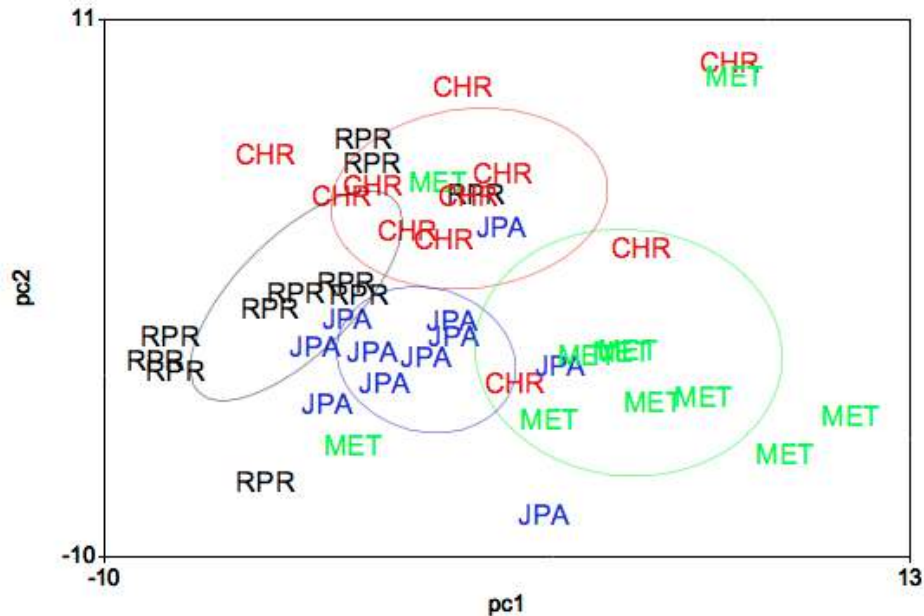


Figure 3. Analyse PCA des 4 genres radiophoniques (+ média).

- 32 L'analyse en composantes principales présente l'avantage de tenir compte de l'ensemble des caractéristiques prosodiques observées dans les données pour discriminer un genre par rapport aux autres. Elle présente l'inconvénient de ne pas spécifier quelles caractéristiques prosodiques en particulier permettent de significativement distinguer entre eux les genres du corpus. C'est ce que nous proposons de faire dans la section 5.2.

5.2. Analyse des phénomènes prosodiques

- 33 L'examen détaillé des caractéristiques prosodiques (voir section 4.2) permet de donner une caractérisation concrète de la spécificité des genres du corpus et de répondre à la question de savoir ce qui différencie exactement, par exemple, la lecture neutre (LEC) de celle du journaliste délivrant un bulletin d'information (JPA). Nous examinons successivement les paramètres temporels (5.2.1), mélodiques (5.2.2) et accentuels (5.2.3).

5.2.1. Phénomènes temporels

34 On répète souvent, et à raison, que pour les journaux d'information « le discours radiophonique est dense et rapide » (Torck 2006 : 546, voir aussi section 2). Cette densité et cette rapidité se marquent par :

- une faible présence de pauses silencieuses : elles représentent 7.6 % du temps de parole pour MET et 8.6 % pour JPA, contre 10.1 % pour RPR et 12.6 pour CHR ; cette proportion monte à 14.2 % dans ASS et 15.7 % dans LEC ;
- un débit de parole élevé : 5.8 syll/sec pour MET et 5.3 syll/sec pour JPA ; 5.0 syll/sec pour CHR et 4.9 syll/sec pour RPR ; pour les non-média : 5 syll/sec pour LEC et 4.8 syll/sec pour ASS.

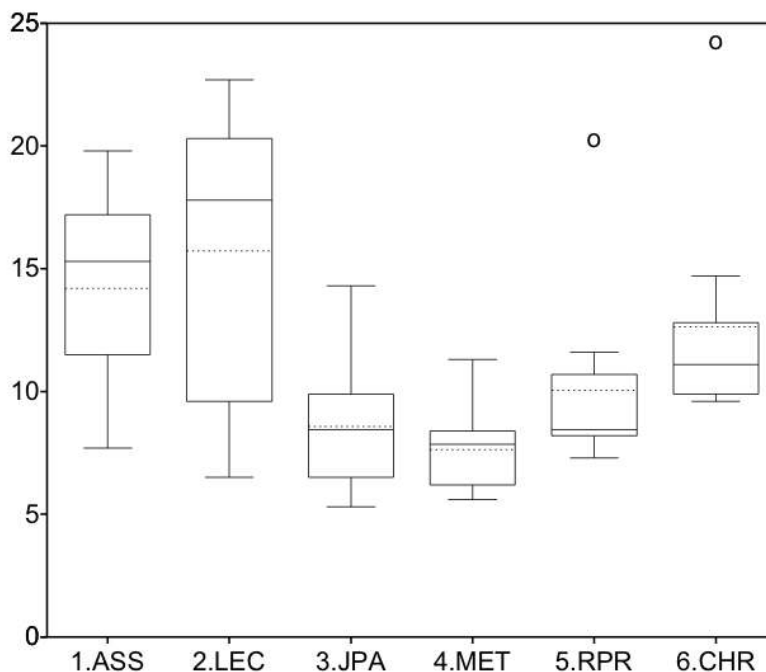


Figure 4. Distribution par genre des taux de pause (en %).

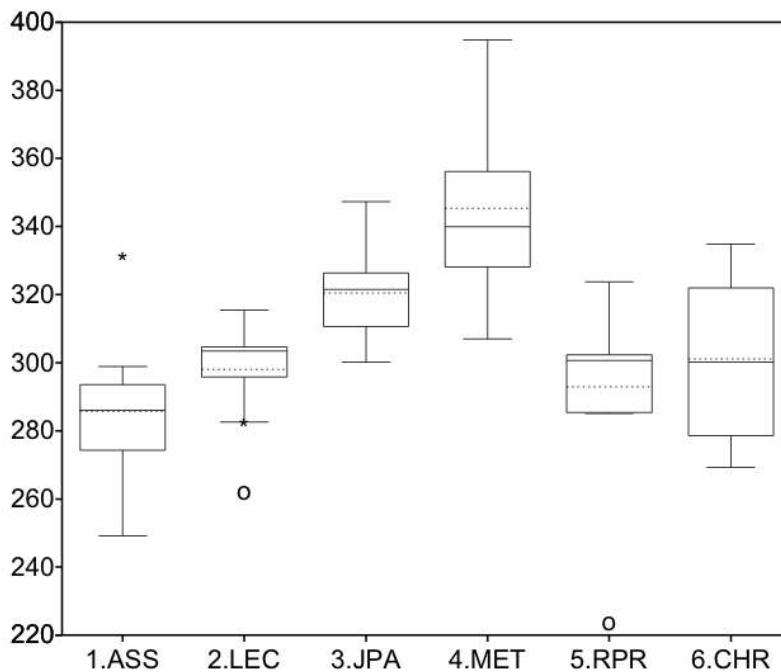


Figure 5. Distribution par genre des débits de parole (en syllabe par minute).

35 Les graphiques¹² permettent de tirer deux observations supplémentaires :

- le caractère « normé » du phonogénre JPA se confirme par la faible dispersion des observations : tous les présentateurs adoptent un taux de pause et un débit de parole très convergents, ce qui n'est par exemple pas du tout le cas pour les stratégies pausales en lecture neutre, ou pour le débit des chroniqueurs.
- les vitesses d'articulation¹³ varient relativement peu : il semble donc que les locuteurs se distinguent plus par leur taux de pauses que par la durée des syllabes qu'ils articulent.

36 En résumé, les genres médiatiques présentent nettement moins de temps de pause que les genres non médiatiques (9.7 vs 15 %) et un débit de parole plus rapide (5.2 vs 4.9 syll/sec), caractéristiques dues à la contrainte de délivrer un maximum de contenu en un minimum de temps. Les médias « édito » (CHR et RPR) se distinguent des médias « infos » (MET et JPA) par leur débit plus lent, la stratégie pausale étant identique.

5.2.2 Phénomènes mélodiques

37 La notion de « registre mélodique » d'une voix correspond à la fois à la hauteur moyenne des cibles mélodiques utilisées par le locuteur (voix grave, voix aiguë) et à l'amplitude entre les cibles les plus hautes et les plus basses (registre étendu ou restreint). La hauteur moyenne d'une voix dépend évidemment en grande partie du sexe du locuteur : nous n'analysons pas cette variable ici. Les différences de hauteur sont mesurées en demi-tons, et sont donc insensibles à la hauteur absolue (comme le seraient des mesures en Hz) et au registre du locuteur.

38 Dans une étude antérieure (Simon, Auchlin, Avanzi et Goldman 2010 : 82), nous avons montré que le degré d'émotionnalité d'un discours n'avait pas d'influence sur l'étendue du registre (contrairement à ce que nous avons supposé). À cet égard, nos résultats

montrent que l'opposition média vs non média est décisive : les auteurs des discours radiophoniques présentent des amplitudes tonales moyennes élevées (11.4 demi-tons contre 7.9 demi-tons pour les échantillons non-média). Dans la parole radiophonique, se distinguent les chroniqueurs (12.3 demi-tons) et les présentateurs de la météo (12 demi-tons).

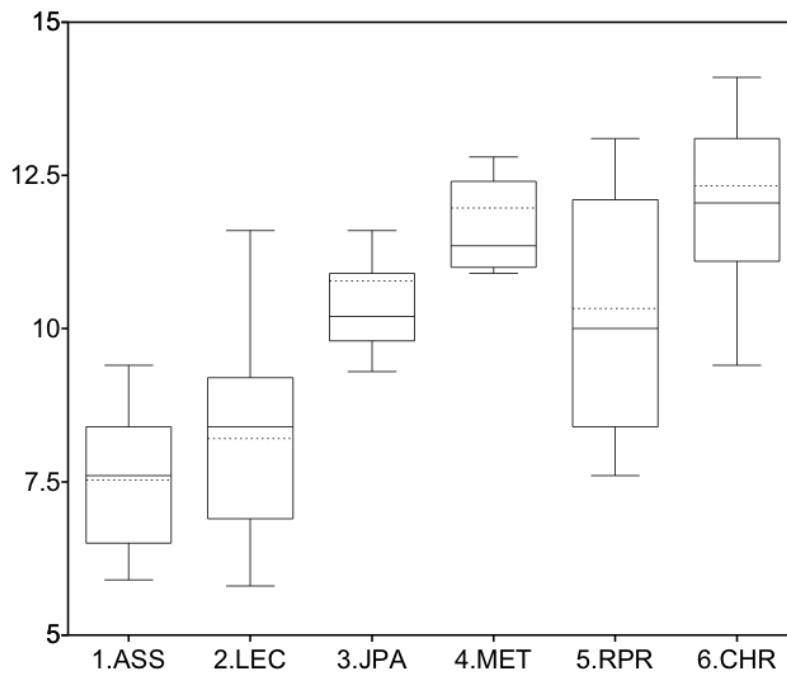


Figure 6. Distribution par genre du registre mélodique (en demi-tons).

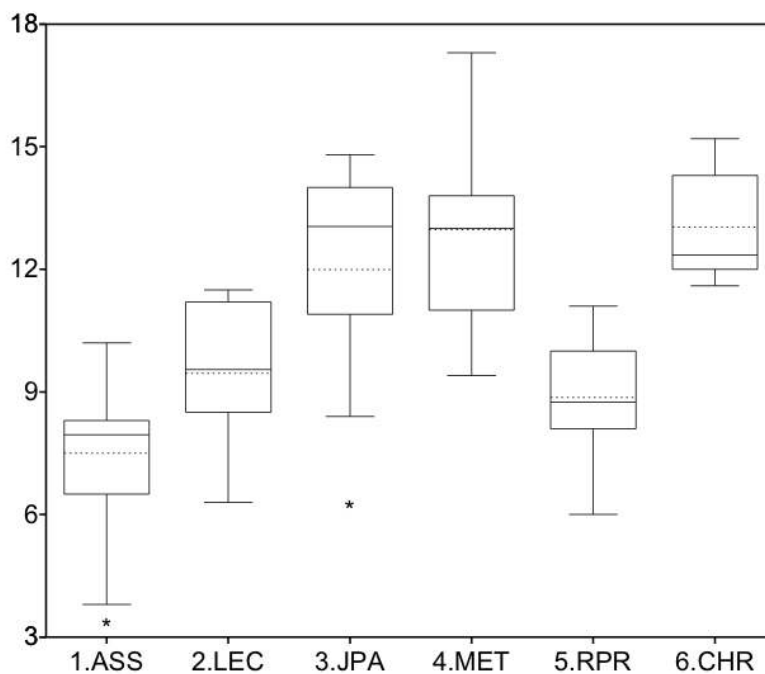


Figure 7. Distribution par genre de l'agitation mélodique (en demi-tons).

- 39 L'agitation mélodique est une autre mesure de la mélodicité de la voix. Elle se fonde sur une mesure du « chemin mélodique parcouru » ou « parcours mélodique », c'est-à-dire à la somme des montées et descentes, calculées en demi-tons (mesure qui neutralise les différences de registre, femme-homme, comme les touches d'un piano). L'agitation mélodique est le rapport de cette quantité (en demi-tons) sur le temps (en secondes). Elle est très élevée tous les genres radiophoniques sauf la revue de presse, et est relativement basse pour ASS et LEC. On peut rapporter un haut degré de mélodicité de la voix à une exploitation du code d'effort : « increases in the effort expended on speech production will lead to greater articulatory precision, but also in a wider excursion of the pitch movements » (Gussenhoven 2002 : 50). En dépensant plus d'énergie, le journaliste signifie l'importance du contenu de son message et attire l'attention sur sa saillance informationnelle. Une autre interprétation fonctionnelle de la mélodicité accrue du parler radiophonique est due à Meunier et Peraya (2004 : 288) selon qui elle viserait à « envelopper l'audience dans une même attitude spectatorielle faite de participation à distance » ou à « appelle[r] cette vibration à l'unisson qui donne un sentiment d'unité » (2004 : 286, cité par Hupin & Simon 2009 : 107). Le caractère atypique de la RPR à cet égard pourrait s'expliquer par la posture plus effacée du journaliste qui rapporte des discours précédemment tenus (Pršir 2012).

5.2.3. Phénomènes accentuels

- 40 Comme l'indique le tableau 2, le pourcentage de syllabes proéminentes par genre varie de 32,9 % (ASS) à 38,4 % (CHR). Le taux global de syllabes détectées comme proéminentes (sans autre précision) ne permet pas d'opposer un groupe « média » à un groupe « non média ».

Genre (code)	Syll.prom/Nb tot. syll	%	Syllabes initiales proéminentes	Syllabes finales proéminentes
ASS	1875/5707	32,9 %	6,2 %	48,7 %
LEC	2285/6192	36,9 %	9,1 %	49,9 %
JPA	4549/13201	34,5 %	11,0 %	46,4 %
MET	1020/2768	36,8 %	14,4 %	41,7 %
RPR	5531/15475	35,7 %	10,8 %	49,6 %
CHR	2981/7771	38,4 %	12,8 %	54,6 %
Total	18241/51114	35,7 %	10,6 %	49,1 %

Tableau 2. Nombre de syllabes détectées comme proéminentes ou non proéminentes, et pourcentage de syllabes initiales, finales accentuées, par genre.

- 41 Par contre, les échantillons de parole non radiophonique présentent un taux significativement inférieur ($t(58)=1.906$, $p<0.05$) de syllabes initiales accentuées¹⁴ par rapport aux échantillons de parole non radiophonique. Ce résultat, surtout dû aux échantillons ASS, confirme la tendance souvent commentée selon laquelle les discours médiatiques présentent un taux accru d'accents dits « didactiques » ou « intellectuels » (Léon 1993, Boula de Mareüil et al. 2012).
- 42 Les syllabes proéminentes en position finale correspondent à des accents primaires (de groupe). Leur fonction principale est de segmenter la chaîne parlée en groupes intonatifs. Aux extrêmes de la distribution on trouve MET et CHR, alors que la revue de presse est très proche de la lecture à haute voix, de la parole parlementaire, les journaux parlés proches de ceux-ci, sont aussi les moins éloignés de la météo.
- 43 On n'observe pas de différence significative entre genres radiophoniques et non-radiophoniques globalement ; en revanche, les genres radio *informatifs* (JPA ; MET) présentent significativement moins de syllabes finales proéminentes que les genres non-médiatiques considérés ici ($t(38)=2.32$, $p<0.05$). Cette différence, que n'explique pas le nombre moyen de syllabes par groupe accentuable (GA), relativement constant, peut en revanche être expliquée, du moins en partie, par le débit de parole élevé de ces deux genres radiophoniques (cf. Figure 5 supra).

6. Conclusion : un indéfinissable air de famille ?

- 44 La description prosodique outillée (automatique, aussi objective que possible) des façons de parler *préparées* développée ici présente l'inconvénient de ne pas représenter « toute la parole radiophonique ». En effet, la méthode de l'analyse de corpus est fondée sur l'élaboration d'ensembles de données comparables, s'opposant par une dimension principale (ici, média vs non-média), les autres dimensions devant être autant que possible neutralisées. Nous nous sommes donc limités, d'une manière qu'on pourra

considérer comme drastique, à de la parole radiophonique préparée, lue, non dialogale, c'est-à-dire à un ensemble restreint de genres (journal parlé, bulletin météo, revue de presse et chronique). La même critique vaut pour les échantillons de parole non médiatique, qui sont limités à deux genres : la lecture en situation d'enquête et les discours à l'Assemblée nationale.

- 45 Dans ces conditions méthodologiques, l'opposition entre deux groupes, parole médiatique vs non médiatique, n'est pas si frontale qu'on aurait pu le supposer. Pas plus que ne se distinguent, parmi les discours radiophoniques envisagés, la revue de presse du bulletin météo, par exemple. Néanmoins, comme le montre la Figure 2 ci-dessus, subsiste un 'air de famille' qui sépare globalement la parole médiatique de la parole non médiatique.
- 46 Notre approche permet de caractériser chaque phonogène dans différentes dimensions. Les échantillons de certains phonogènes (comme ASS, JPA ou RPR) montrent une faible dispersion et sont donc davantage « canoniques » ou « standardisés » ; d'autres s'expriment dans des phonostyles plus individualisés (comme CHR ou, de manière pour nous plus surprenante, MET) :
- les discours d'Assemblée (ASS) et la lecture neutre (LEC) se ressemblent par le taux de pause élevé (autour de 15 %), par un débit de parole plus lent (environ 4,9 syll/sec) et par un registre mélodique relativement compressé (autour de 7,9 demi-tons) ; ces deux genres présentent aussi un taux de syllabes accentuées initiales sensiblement plus bas que les autres genres médiatiques. D'une manière générale, pour les propriétés prosodiques observées, les discours de l'Assemblée sont plus homogènes (se ressemblent plus entre eux) que les lectures (l'écart type à la moyenne est moindre) ; apparemment surprenant eu égard au caractère stéréotypé de la lecture à haute voix, ce résultat n'aurait pas surpris si l'on avait comparé la parole non-professionnelle à la parole semi-professionnelle, par exemple ;
 - les journaux parlés (JPA) forment le genre radiophonique le plus (proto)typique, dans le sens où les échantillons se ressemblent fortement entre eux. Comparativement aux autres genres, ils partagent avec les bulletins météo (MET) le plus faible taux de pause (autour de 8.1 %) et le débit de parole le plus élevé (5.8 syll/sec pour MET et 5.3 syll/sec pour JPA). Par contre, le registre mélodique de JPA est intermédiaire et se rapproche de celui des RPR, tandis que celui de MET est très étendu, tout comme celui des CHR. La ressemblance entre les MET et les CHR se marque aussi au niveau de la proportion de syllabes initiales accentuées, qui est la plus élevée pour ces deux genres, opposés par ailleurs quant à la proportion de syllabes finales accentuées.
- 47 Si notre première hypothèse, concernant la discrimination nette entre parole préparée monologuée médiatique vs non médiatique, se vérifie globalement, notre seconde hypothèse sur les deux sous-groupes « média-info » (JPA et MET) et « média-édu » (RPR et CHR) se vérifie seulement partiellement. D'un côté, les traits prosodiques temporels (section 5.1) manifestent un rapprochement JPA-MET (vitesse la plus élevée, le moins de pauses) et RPR-CHR, qu'on peut interpréter comme une manifestation sensible d'une différence liée au type d'activité engagée, le récit (« histoire » chez Benveniste 1976) pour JPA et MET (fût-il au futur), et le commentaire (« discours », Benveniste 1976), pour RPR et CHR. De l'autre, les traits mélodiques et accentuels produisent plutôt un rapprochement MET-CHR (mélodicité la plus élevée, accentuation initiale maximale) et JPA-RPR, qu'on peut interpréter comme une exploitation accrue du code d'effort (Gussenhoven 2002 : saillance informationnelle, captation de l'attention).
- 48 Bien que diversifié, et suffisamment pourvu d'échantillons pour être représentatif de quelques variétés, le corpus examiné d'une part reste sous-exploité ; il n'est pas

impossible qu'un examen plus approfondi, tenant compte de l'ensemble des annotations, apporte des traits distinctifs remarquables séparant, ou regroupant, des échantillons ; il n'est pas impossible d'autre part que les échantillons se groupent de façon plus homogène les uns avec les autres indépendamment de leur appartenance générique, selon d'autres traits, non examinés ici. Et enfin, il n'est pas impossible qu'un accroissement substantiel du corpus examiné modifie quelque peu les résultats. Pour autant, la méthodologie outillée nous fournit des observations qui permettent d'envisager la construction de connaissances à la fois en synchronie, par exemple en mettant divers genres en contraste, et en diachronie, pour faire apparaître leurs évolutions respectives.

BIBLIOGRAPHIE

AVANZI Mathieu, SIMON Anne Catherine, GOLDMAN Jean-Philippe & Antoine AUCLIN, « C-PROM. Un corpus de français parlé annoté pour l'étude des proéminences », *Actes des 23èmes journées d'étude sur la parole*, Mons, Belgique, 25-28 mai 2010.

AVANZI Mathieu, BÉGUELIN Marie-José & DIÉMOZ Federica, « Présentation du corpus OFROM – corpus oral de français de Suisse romande », Université de Neuchâtel, 2012-2014, <http://www.unine.ch/ofrom>.

BHATT Parth & LÉON Pierre, « Variables temporelles dans trois phonostyles radiophoniques », *Verbum*, n° 14/2-4, 1991a, p. 131-138.

BHATT Parth & LÉON Pierre, « Melodic Patterns of Three Types of Radio Discourse ». *ESCA Workshop on Phoetics and Phonology of Speaking Styles*, Barcelona, 1991b, p. 11-1.

BAWARSHI Anis S. & REIFF Mary Jo, *Genre : An Introduction to History, Theory, Research, and Pedagogy*, West Lafayette, Indiana, Parlor Press, 2010.

BENVENISTE Emile, « Les relations de temps dans le verbe français », dans *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris : Gallimard, Tel, 1976, p. 237-250.

BIBER Douglas & CONRAD Susan, *Register, Genre and Style*, Cambridge, Cambridge University Press, Cambridge Textbooks in Linguistics, 2009.

BOERSMA Paul & David WEENINCK, *Praat : doing phonetics by computer* (version 5.3.59), 1992-2014, disponible à <http://www.praat.org>.

BOULA DE MAREÛIL Philippe, RILLIARD Albert & ALLAUZEN Alexandre, « Variation diachronique dans la prosodie du style journalistique : le cas de l'accent initial », *Revue française de linguistique appliquée*, vol. XVII(1), 2012, p. 97-111.

BRANCA-ROSOFF Sonia, « Types, modes et genres : entre langue et discours », *Langage et société* n° 87, 1999, p. 5-24.

BURGER Marcel, « La gestion des activités. Pratiques sociales, rôles interactionnels et actes de discours », *Cahiers de linguistique française*, n° 26, 2004, p. 177-196.

BURGER Marcel & AUCLIN Antoine, « Quand le parler radio dérange : remarques sur le phono-style de France-Info », dans Broth M., Forsgren M., Norén C. & Sullet-Nylander S., *Actes du colloque Le français parlé des médias*, Stockholm, Acta Universitatis Stockolmiensis, 2004, p. 97-111.

CALLAMAND, Monique. « Les marques prosodiques du discours : premier inventaire », *Études de Linguistique Appliquée*, n° 66, 1987, p. 49-70.

CHRISTODOULIDES George, « Praaline : Integrating Tools for Speech Corpus Research », Language Resources and Evaluation Conference (LREC), 2014, 26-31 May, Reykjavik, Iceland.

CHRISTODOULIDES George, AVANZI Mathieu, GOLDMAN Jean-Philippe, « DisMo : A Morphosyntactic, Disfluency and Multi-Word Unit Annotator : An Evaluation on a Corpus of French Spontaneous and Read Speech », Language Resources and Evaluation Conference (LREC), 2014, 26-31 May, Reykjavik, Iceland.

CÔTÉ, Marie-Hélène, DURAND Jacques, LAKS Bernard & LYCHE Chantal, « Vers une prosodie de corpus », dans A. C. SIMON (éd.), *La variation prosodique régionale en français*, Bruxelles, De Boeck – Duculot, 2012, p. 11-25.

DEGAND Liesbeth, MARTIN Laurence, SIMON Anne Catherine, « LOCAS-F : un corpus oral multigenres annoté », CMLF 2014 - 4ème Congrès Mondial de Linguistique Française, EDP Sciences, Berlin, 2014.

DE LOOZE Céline, « Analyse et Interprétation de l'Empan Temporel des Variations Prosodiques en Français et en Anglais ». Thèse de doctorat, Aix-Marseille Université, 2010.

DUBIED Annik & LITS Marc, « L'éditorial, genre journalistique ou position discursive ? », *Pratiques*, n° 94, 1997, p. 49-61.

DURAND Jacques, LAKS Bernard & LYCHE Chantal, « French Phonology from a Corpus Perspective : The PFC Programme », dans DURAND J., GUT U. & KRISTOFFERSEN G., *The Oxford Handbook of Corpus Phonology*, Oxford, Oxford University Press, 2014 (in press).

FAURÉ Laurent, « In vivo : une expérience pilote d'enquête de terrain instrumentée », Workshop : *Observer les mutations médiatiques : quelles méthodologies pour quelles démarches analytiques ?* 8 juin 2011 – MSH-M de Montpellier, 2011.

FÓNAGY Ivan & FÓNAGY Judith, « Prosodie professionnelle et changements prosodiques. *Le Français Moderne*, n° 44, 1976, p. 193-228.

FÓNAGY Ivan, « L'accent français : accent probabilitaire (Dynamique d'un changement prosodique) », dans FÓNAGY I. et LÉON P., *L'accent en français contemporain*, Studia Phonetica 15, Ottawa, Didier, 1979, p. 123-233.

GOFFMAN Erwing, *Les cadres de l'expérience*. Paris, Minuit, [1974] 1991.

GOLDMAN Jean-Philippe, AVANZI Mathieu, LACHERET-DUJOUR Anne, SIMON Anne Catherine & AUCLIN Antoine, « A Methodology for the Automatic Detection of Perceived Prominent Syllables in Spoken French », *Proceedings of Interspeech'2007*, Antwerp, Belgium, 2007, p. 91-120.

GOLDMAN Jean-Philippe, AUCLIN Antoine, SIMON Anne Catherine & AVANZI Mathieu, « Phonostylographe : un outil de description prosodique. Comparaison du style radiophonique et lu », *Nouveaux cahiers de linguistique française*, n° 28, 2007, p. 219-237.

GOLDMAN Jean-Philippe, AUCLIN Antoine & SIMON Anne Catherine, « Discrimination de styles de parole par analyse prosodique semi-automatique », dans YOO H.-Y. & DELAIS-ROUSSARIE Élisabeth.,

Actes d'IDP 2009, Paris, 9-11 septembre 2009, Paris, 2011, p. 287-301, http://makino.linguist.jussieu.fr/idp09/actes_fr.html.

GOLDMAN Jean-Philippe, PRŠIR Tea, CHRISTODOULIDES George, SIMON Anne Catherine & AUCLIN Antoine, « Phonogenre Identification : A Perceptual Experiment with 8 Delexicalised Speaking Styles », 2014, *Nouveaux cahiers de linguistique française* n° 31 (à paraître).

GOLDMAN Jean-Philippe, « EasyAlign : an automatic phonetic alignment tool under Praat », *Proceedings InterSpeech* September 2011, Florence, Italy.

GROSJEAN François & DESCHAMPS Alain, « Analyse des variables temporelles du français spontané. II Comparaison du français oral dans la description avec l'anglais (description) et avec le français (interview radiophonique) », *Phonetica* n° 28, 1973, p. 191-226.

GROSSE Ernst-Ulrich, « Evolution et typologie des genres journalistiques », *Semen. Revue de sémiolinguistique des textes et discours*, n° 13, 2001, <http://semen.revues.org/2615>

GUMPERZ John, « Contextualization and Understanding », dans DURANTI A. & GOODWIN C., *Rethinking Context : Language as an Interactive Phenomenon*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992, p. 229-252.

GUSSENHOVEN Carlos, « Intonation and Interpretation : Phonetics and Phonology », *Proceedings of Speech Prosody 2002 (SP2002)*, Aix-en-Provence, 2002.

HERMAN Thierry & JUFER Nicole, « L'éditorial, 'vitrine idéologique' du journal ? », *Semen. Revue de sémiolinguistique des textes et discours*, n° 13, 2001, <http://semen.revues.org/2610>.

HUPIN Baptiste & SIMON Anne Catherine, « Analyse phonostylistique du discours radiophonique. Expériences sur la mise en fonction professionnelle du phonostyle et sur le lien entre mélodicité et proximité du discours radiophonique », *Recherches en Communication*, n° 28, 2009, p. 103-121.

HYMES Dell H., « Ways of Speaking », dans BAUMAN R. & SHERZER J. (eds), *Explorations in the Ethnography of Speaking*, Cambridge, CUP, 1974, p. 433-451.

JUFER Nicole, « Au carrefour des genres et des discours rapportés : les journaux radiophoniques d'information », dans J. M. LOPEZ MUNOS, S. MARNETTE & L. ROSIER (éds), *Dans la jungle des discours : genres de discours et discours rapporté*, Universidad de Cadiz, 2006, p. 435-444.

KOCH Peter & OESTERREICHER Wulf, « Langage parlé et langage écrit », in HOLTUS G., METZELTIN M. & SCHMITT C., *Lexikon der romanistischen Linguistik (LRL)*, Tübingen, Niemeyer, 2001, p. 584-627.

LACHERET Anne, KAHANE Sylvain, PIETRANDREA Paola (éds), *Rhapsodie : a Prosodic and Syntactic Treebank for Spoken French*, Amsterdam, Benjamins, 2014 (à paraître).

LÉON Pierre, *Précis de phonostylistique. Parole et expressivité*, Paris, Nathan Université, 1993.

LEVINSON Stephan, « Activity Types and Language », in DREW P. & HERITAGE J., *Talk at Work : Interaction in Institutional Settings*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992, p. 66-100.

LUCCI Vincent. « L'accent didactique », in FÓNAGY I. & LÉON P., *L'accent en français contemporain*, Paris, Didier, 1979, p. 107-121.

LYCHE Chantal, « Le français de référence : éléments de synthèse », dans Detey S., Durand J., Laks B. & Lyche C., *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone. Ressources pour l'enseignement*, Paris, Ophrys, 2010, p. 143-165.

MERTENS Piet, *L'intonation du français. De la description linguistique à la reconnaissance automatique*, Thèse de doctorat, Université de Leuven, 1987.

MERTENS Piet, « Le prosogramme : une transcription semi-automatique de la prosodie », *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, n° 30/1-3, 2004, p. 7-25.

MEUNIER Jean-Pierre & PERAYA Daniel, *Introduction aux théories de la communication, Analyse sémio-pragmatique de la communication médiatique*, Bruxelles, De Boeck, 2004.

OAKES Leigh, « Phonostylistique des annonceurs de la radio : Etude prosodique de textes radiophoniques », *French Language Studies*, n° 12, 2002, p. 279-306.

PRŠIR Tea, « La citation théâtralisée : propositions pour une analyse prosodique et polyphonique de la citation à l'oral », *Le discours et la langue* 3, Bruxelles, E.M.E., 2012, p. 123-134.

PRŠIR Tea, GOLDMAN Jean-Philippe & AUCLIN Antoine, « Variation prosodique situationnelle : étude sur corpus de huit phonogenres en français », in MERTENS, P. & A.C. SIMON (eds), *Proceedings of the Prosody-Discourse Interface Conference 2013*, Leuven, September 11-13, 2013, p. 107-112, http://www.ling.arts.kuleuven.be/franitalco/idp2013/papers/Mertens_Simon_2013_Proceedings_IDP2013.pdf

RODERO Emma, « A comparative analysis of speech rate and perception in radio bulletins », *Text & Talk* 32(3), 2012, p. 391-411.

SIMON, Anne Catherine, *La variation prosodique régionale en français*, Bruxelles, De Boeck/Duculot, 2012.

SIMON Anne Catherine, AUCLIN Antoine, AVANZI Mathieu & GOLDMAN Jean-Philippe, « Les phonostyles : une description prosodique des styles de parole en français », dans ABECASSIS M. & LEDEGEN G., *Les voix des Français. En parlant, en écrivant*. Berne, Peter Lang, 2010, p. 71-88.

SIMON Anne Catherine, AVANZI Mathieu, GOLDMAN Jean-Philippe, « La détection des proéminences syllabiques. Un aller-retour entre l'annotation manuelle et le traitement automatique », in : *Actes du CMLF 2008 - 1er Congrès Mondial de Linguistique Française*, 2008, 1685-1698. doi :10.1051/cmlf08256.

SIMON Anne Catherine, HAMBYE Philippe, & FRANCARD Michel, « The VALIBEL Speech Database », In J. DURAND, U. GUT, & G. KRISTOFFERSEN (eds), *The Oxford Handbook of Corpus Phonology*, 2014, Oxford, Oxford University Press.

TAUROZA Steve & DESMOND Allison. « Speech Rates in British English »|. *Applied Linguistics* 11, n° 1 (1 mars 1990), p. 90-105, doi :10.1093/applin/11.1.90.

TORCK Daniele, « Aspects du discours rapporté dans l'information radiophonique », dans Lopez Muñoz J.M., Marnette S. & Rosier L., *Dans la jungle des discours : genres de discours et discours rapporté*, Universidad de Cadiz, 2006, p. 445-454.

ZELLNER Brigitte, *Caractérisation et prédiction du débit de parole en français : une étude de cas*. Thèse de doctorat, Université de Lausanne, 1998.

NOTES

1. Koch & Oesterreicher (2001 : 586) retiennent les dimensions suivantes, dont l'opposition est graduelle : communication privée vs publique ; interlocuteur intime vs inconnu ; émotionnalité forte vs faible ; ancrage vs détachement actionnel et situationnel ; ancrage vs détachement référentiel dans la situation ; coprésence vs séparation spatiotemporelle ; coopération communicative intense vs minime ; dialogue vs monologue ; communication spontanée vs préparée ; liberté vs fixation thématique. De leur côté, Biber & Conrad (2009 : 40) identifient

plusieurs dizaines de caractéristiques situationnelles permettant de circonscrire les registres et les genres.

2. Nous comparons ici des résultats qui sont obtenus par des méthodes extrêmement différentes : alors que les études de Fónagy & Fónagy (1976) ou Oakes (2002) se fondent sur une détection perceptive des accents initiaux, ceux-ci sont détectés automatiquement dans l'approche de Boula de Mareüil et al. (2012).

3. Ce rapport, que nous nommons ici « taux d'articulation », donne le pourcentage du temps de parole occupé par l'articulation du locuteur, le reste consistant en pauses (silencieuses).

4. Fónagy & Fónagy (1976) analysent 6 échantillons (2 extraits de conte de fée, 2 de conversation et 2 de nouvelles du jour) d'une durée non précisée (une cinquantaine de mots transcrits par échantillons) ; Bhatt & Léon (1991a et 1991b) analysent 6 échantillons de parole d'une durée comprise entre 50 et 60 secondes ; Oakes (2001) se base sur 3 extraits de parole d'une durée de 1'40 chacun.

5. Jusqu'aux années 1990, les observations portent sur des échantillons de quelques secondes ou de quelques minutes. Pour ne donner qu'un exemple, l'analyse de l'évolution diachronique de l'accent initial menée par Boula de Mareüil et al. (2012) porte sur un corpus d'une dizaine d'heures. Les corpus actuels disponibles pour les études de prosodie ou de phonologie en français sont : Valibel (Simon, Hambye & Francard 2014), Phonologie du Français Contemporain (Durand, Laks et Lyche 2014), C-PROM (Avanzi, Simon, Goldman & Auchlin 2010), C-PhonoGenre (Prsir, Goldman et Auchlin 2013), LOCAS-F (Degand, Martin, Simon 2014), OFROM (Avanzi, Béguelin & Diemoz) ou Rhapsodie (Lacheret, Kahane, Pietrandrea à paraître).

6. Voir Prsir (2012) pour une analyse approfondie de la prosodie dans ce genre.

7. Les corpus suivants (dont les références sont données à la note précédente) ont servi de source pour les échantillons annotés et analysés : C-PROM, C-PhonoGenre, Valibel, Hupin, PFC et In Vivo (Fauré 2011).

8. La durée de parole analysée est inférieure à la durée totale d'enregistrement des échantillons. En effet, lorsqu'il y a plus d'un locuteur (relance du chroniqueur par l'animateur principal, reportage inséré dans un journal parlé, etc.) ou qu'une production non verbale intervient (jingle, etc.), ces données sont écartées au profit de la seule parole du locuteur principal.

9. La détection de pitch est souvent sujette à caution. Selon les paramètres de calcul, des cibles mélodiques erronées peuvent apparaître dans les résultats. Dans notre cas, une vérification manuelle les a écartées en grande partie. Il reste qu'une représentation du registre mélodique selon l'étendue entre les quantiles Q5 et Q95 s'avère plus robuste que l'étendue brute (différence entre pitch min et pitch max).

10. L'analyse en composantes principales est une méthode statistique multivariée qui combine linéairement l'ensemble des mesures acoustiques dans un espace de projection. Dans cet espace, les dimensions sont sans unités et sont appelées composantes principales. Elles sont ordonnées selon leur puissance explicative des variations des mesures acoustiques initiales. Ainsi les 2 premières composantes principales qui sont représentées graphiquement dans la Figure 2 expliquent, à elles deux, 37 % de la variance des mesures sur notre corpus.

11. Puisque nous avons, comme expliqué à la section 3, neutralisé d'autres dimensions telles que : degré de préparation, degré d'interactivité, etc.

12. Dans les schémas dits « boxplot » ou « boîte à moustaches », la ligne horizontale pointillée correspond à la moyenne et la ligne pleine correspond à la médiane. Les extrémités de chaque boîte représentent respectivement 25 et 75 % de la distribution des données, chaque boîte correspondant aux 10 échantillons d'un genre.

13. La vitesse (ou débit) d'articulation correspond au nombre de syllabes par seconde sans les pauses, alors que la vitesse (ou débit) de parole inclut les pauses. Les vitesses d'articulation observées s'échelonnent comme suit : ASS (5.6 syll/sec), LEC (5.9 syll/sec), CHR (5.8 syll/sec), RPR (5.4 syll/sec), MET (6.2 syll/sec) et JPA (5.8 syll/sec).

14. Par « syllabes initiales », on entend aussi bien les initiales de mots que de groupes accentuels (les syllabes 1 et i de la Figure 1).

RÉSUMÉS

Dans cette contribution, on présente l'apport de la prosodie de corpus et de l'analyse du discours à l'observation de la parole radiophonique. L'analyse prosodique outillée permet de définir ce qui caractérise, d'une manière reconnaissable, les façons de parler typiques (*phonogenres*) et l'analyse du discours cherche à comprendre quels aspects de la situation d'énonciation ont une influence déterminante sur ces façons de parler. Cette étude repose sur un corpus de 60 échantillons répartis selon 6 activités, 2 non médiatiques (discours à l'Assemblée nationale et lecture) et 4 médiatiques - radiophoniques (journal parlé, météo, revue de presse et chronique), et propose une description détaillée de chacun de ces phonogenres. On montre également que, de façon spécifique à chaque genre radiophonique, les journalistes peuvent ensuite incarner de manière plus personnelle (*idiostyle* sonore) leur fonction professionnelle, avec des effets de sens particuliers.

AUTEURS

ANNE CATHERINE SIMON

anne-catherine.simon@uclouvain.be

Université catholique de Louvain

ANTOINE AUCHLIN

antoine.auchlin@unige.ch

Université de Genève

JEAN-PHILIPPE GOLDMAN

jean-philippe.goldman@unige.ch

Université de Genève

GEORGE CHRISTODOULIDES

george@mycontent.gr

Université catholique de Louvain